

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Lalheue Pierres d'Autrefois seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfcdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

MAIRIE DE LALHEUE

13 route de la Chapelle
71240 Lalheue
03 85 44 83 59
mairie.lalheue@wanadoo.fr

ASSOCIATION LALHEUE PIERRES D'AUTREFOIS

2 route de la Chapelle
71240 Lalheue
03 85 44 96 29
michel.chamfroy@wanadoo.fr

**Mobilisons-nous!
Soyez acteurs de la sauvegarde
de votre patrimoine**

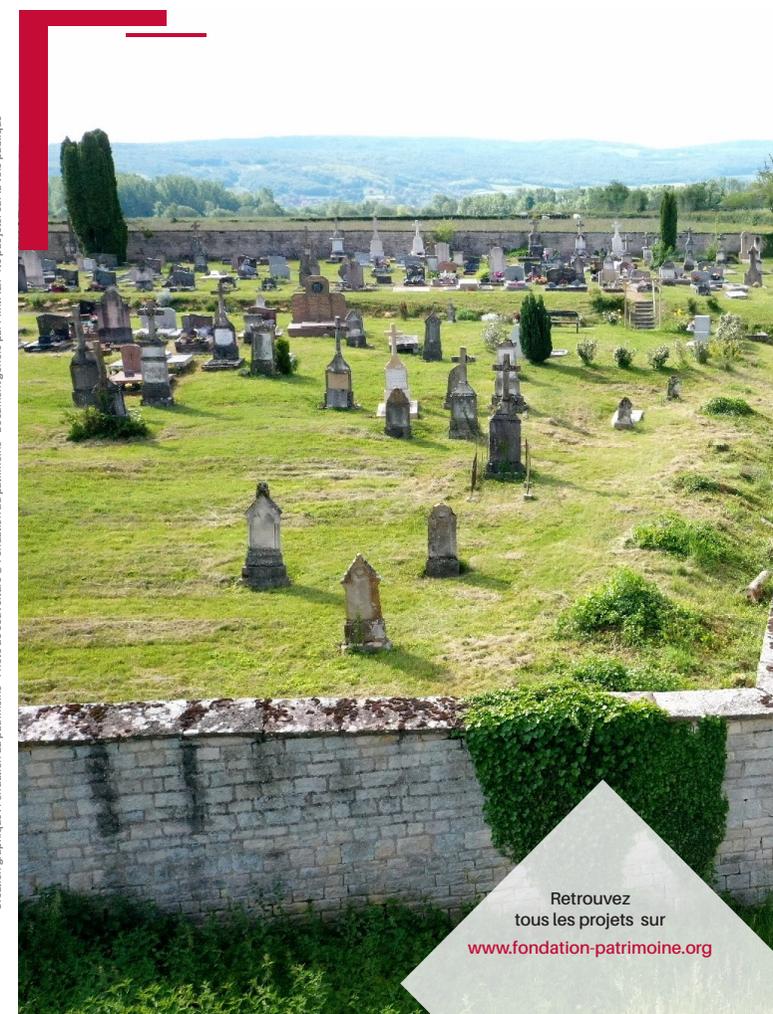


► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

**Sauvegardons le mur du
cimetière de
LALHEUE**

(Saône-et-Loire)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Le village de Lalheue possède un patrimoine riche, typique de la Bourgogne du Sud. En 1865, le conseil municipal décide de « transporter » ailleurs le cimetière, précédemment accolé à église romane, car celui-ci devenait trop petit. On choisit le terrain des Jargillers où il existe déjà un calvaire. En 1869 le nouveau cimetière est terminé, des arbres sont plantés dans les angles, le long des murs et notamment celui latéral à la voie communale. Ce sont entre autres les racines de ces arbres, qui sur une fondation trop faible et un drainage insuffisant, ont généré un effondrement du mur nord et une inclinaison dangereuse du mur ouest.

LE PROJET DE RESTAURATION

La réfection du mur sera réalisée par une entreprise locale, et validée par l'Architecte des Bâtiments de France, avec la réutilisation des pierres existantes et la couverture en pierre soigneusement récupérées.

Préalablement un drainage sera réalisé et une assise de fondation sera mise en œuvre avant l'élévation d'un nouveau mur qui respectera les dimensions actuelles.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

La municipalité de Lalheue a décidé avec l'aide de l'association « Lalheue pierres d'autrefois » de faire appel à votre générosité en organisant une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine. En effet, malgré les aides publiques sollicitées et obtenues, le montant des travaux à la charge de la petite commune de Lalheue reste important. Ainsi nous permettons à chacun, habitants, associations, entreprises ou amis de Lalheue de se mobiliser et de contribuer au devoir de mémoire en faisant un don et devenir ainsi un acteur de cette restauration.

Vous aussi, soutenez ce projet en envoyant un chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la fondation du patrimoine. Vous pourrez bénéficier de déductions fiscales incitatives.

Montant des travaux	45 800
Objectif de collecte	5 000
Début des travaux	Novembre 2020

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
Sauvegardons le mur du cimetière de LALHEUE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/70840

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Sauvegardons le mur du cimetière de LALHEUE

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre